

A PROPOS DE L'«ENSENHAMEN» DU TROUBADOUR CATALAN GUERAU DE CABRERA

par IRÉNÉE CLUZEL

Au cours de recherches sur la diffusion, au XII^e siècle, de la légende de Tristan et d'Iseut dans le domaine d'oc, notre attention s'est portée sur l'*Ensenhamen* de Guerau de Cabrera, publié en dernier lieu par Mr. Martín de Riquer ¹. Dans l'introduction au texte, cet érudit estime que le poème ne peut être ni très antérieur à l'année 1170, ni très postérieur à cette date, déjà approximativement fixée par Milà y Fontanals ².

Il paraît hors de doute que l'auteur fut Guerau III de Cabrera, attesté dès 1145 comme vicomte de Girone et d'Urgel, et qui ne vivait plus en octobre 1170 ³. Ce point est clairement établi par Mr. de Riquer, qui adopte les conclusions de N. d'Olwer ⁴.

Il apparaît ainsi que le mois d'octobre 1170 est le *terminus ad quem* indiscutable de la composition du poème. Or, après Milà, Mr. de Riquer voit dans la même année le *terminus a quo*. Il se fonde, pour arriver à ce résultat, sur un raisonnement apparemment très solide et qu'il semble difficile de contester. Procédant avec une rigoureuse prudence, il établit successivement ⁵ :

—que l'*Ensenhamen* est antérieur à celui de Guiraut de Calanson, écrit vers la fin du XII^e siècle.

—que les allusions de Guerau au *Roman de Troie* de Benoît de Sainte-More, à *Erec et Enide* de Chrétien de Troyes et, surtout, au fabliau de *Richeut* (1159), nous autorisent à considérer l'*Ensenhamen* comme postérieur à 1160.

1. *Los cantares de gesta franceses*. Madrid, 1962, p. 390 ss.

2. M. DE RIQUER, *op. cit.*, pp. 383-84. On ne peut plus tenir compte aujourd'hui de l'opinion de P. Meyer, qui identifiait l'auteur avec «Guiraut de Cabrera, qui fut en lutte avec Pierre II d'Aragon et se fit templier en 1223» (*Daurel et Beton*, Paris, S. A. T. F., 1880, p. 1).

3. M. DE RIQUER, *op. cit.*, p. 385.

4. *Clarificacions per la història dels vescomtes de Girona-Cabrera*, «Anuari Heràldic», Barcelona, 1917, p. 99 ss.

5. *Op. cit.*, pp. 379-83.

— que le troubadour «*N'Anfos*» (vers 30) est Alphonse II d'Aragon, né en 1152, et qui, par conséquent, ne peut guère avoir été célèbre, *en qualité de poète*, avant, au plus tôt, 1170.

Cette datation serait indiscutable si l'on avait bien la certitude que «*N'Anfos*» est le roi d'Aragon, souverain ami des lettres et seul troubadour de ce nom dont la tradition manuscrite nous a conservé deux pièces de vers (*Pillet*, 23, 1.^{er} et 1). La tentation est donc grande de considérer, avec Mr. de Riquer, «*tal identificación... como segura*». Toutefois, le très jeune âge du souverain en 1170 permet précisément de douter de cette identification. Examinons objectivement ce problème. Les seuls troubadours cités avec «*N'Anfos*» sont : «*En Rudell*» (vers 26), «*Markabrun*» (vers 28) et «*N'Eblon*» (vers 30). Ce dernier est évidemment Eble II de Ventadour, chanté comme poète, mécène et même chef d'école ⁶, mais dont aucun vers n'a été conservé. Or, ces trois poètes étaient déjà renommés — ou morts — en 1150. Guerau évoque donc uniquement, à l'exception de l'énigmatique «*N'Anfos*», des troubadours attestés dans la première moitié du XII^e siècle. Il s'agit d'auteurs anciens et célèbres. Cette constatation est-elle bien compatible avec l'identification de «*N'Anfos*» généralement admise ? Nous ne le croyons pas. Bernart de Ventadour, Guiraut de Bornelh ou Raimbaut d'Orange, par exemple, avaient certainement acquis en 1170 quelque notoriété, et Guerau de Cabrera aurait pu les nommer sans exciter notre surprise, mais on conçoit vraiment mal qu'il ait fait figurer à cette place — même s'il s'agissait de son souverain ⁷ — un tout jeune prince qui ne sera poète qu'à ses moments perdus, et qui, d'ailleurs, n'avait peut-être rien composé en 1170 ⁸. Nous reviendrons ci-après sur ce problème capital.

Examinons d'abord les arguments avancés par Mr. de Riquer pour donner à l'*Ensenhamen* une date postérieure à 1160. Il se fonde — presque uniquement — sur l'allusion à *Richeut*, fabliau écrit en 1159 ⁹ : «*la más significativa de todas es la referencia al fabliau de Richeut...*» Or, Guerau ne fait nullement allusion au fabliau, mais

6. Voir C. APPEL, *Bernart von Ventadorn...*, Halle, 1915, pièce 30, p. 181 : «*Ja mais no serai chantaire / ni de l'escola n'Eblo...*» Nous ne croyons pas devoir tenir compte de la conjecture de C. Chabaneau au sujet du vers 29 (Voir M. DE RIQUER, *op. cit.*, p. 301).

7. L'attitude générale des vicomtes de Cabrera, au cours des XII^e et XIII^e siècles, comme d'ailleurs celle de la plupart des grands féodaux catalans, est loin de justifier un excès d'adulation envers la couronne d'Aragon, d'autant que, dans le cas particulier, le vicomte était un homme âgé, peut-être un vieillard, et le souverain encore un enfant, ou presque.

8. Mr. B. PANVINI (*Girardo di Bornelh...*, Catania, 1949, p. 111, après A. KOLSEN (*Sämliche Lieder...*, II, p. 285), donne à la pièce «23, 1.^{er}» la date de 1172. L'autre pièce ne peut être datée.

9. J. BÉDIER, *Les Fabliaux...* Paris, 1895, p. 304.

au thème du fabliau. A ce sujet, le même J. Bédier qui adopte la date de 1159 pour le conte *rimé en langue d'oïl*, se refusait à tenir compte de la mention de *Richolt* par Thomas¹⁰ pour donner une date au «Tristan» anglo-normand¹¹. En effet, le début du fabliau évoque nettement des récits antérieurs sur la vieille entremetteuse :

«Sovante foiz oï avez
Conter sa vie...»

(Méon, *Nouveau recueil...*, I, 38)

La même constatation a toute sa valeur en ce qui concerne la citation d'*Erec* (vers 73). Chrétien de Troyes lui-même, comme l'auteur anonyme de *Richeut*, nous informe qu'il va puiser dans une tradition orale préexistante : «C'est le conte d'Erec, fils de Lac ; devant des rois et des comtes, on entend d'ordinaire ceux qui content pour gagner leur vie en dire des morceaux... etc...»¹².

Quant à la mention, enfin, du «setge que a Troia fon» (vers 123), qui peut nous autoriser à y voir «una evidente referencia a la *Estoire de Troie* de Beneit de Sainte-More» ? Le siège de Troie faisait partie des éléments de la culture scolaire du XII^e siècle¹³. Tous ces thèmes «étaient dans l'air» vers 1150 avant d'être fixés en langue d'oïl par Benoît de Sainte-More, Chrétien de Troyes ou l'auteur anonyme de *Richeut*. En somme, la référence «la plus significative» de Mr. de Riquer n'emporte pas la conviction.

Cela étant dit, ouvrons une parenthèse : sur quoi se fonde-t-on pour affirmer, d'une manière décisive, devant une *allusion d'oc* à un thème connu, qu'il s'agit d'une référence à une *œuvre d'oïl* conservée ? Paul Meyer, avec une impartiale autorité, a parfaitement exposé¹⁴ qu'il ne faut pas voir une preuve de l'inexistence d'une littérature d'*oc narrative* dans la double absence de spécimens de ce genre et d'allusions contemporaines à des «romans» provençaux. Nous ne

10. J. BÉDIER, *Le roman de Tristan par Thomas...*, S. A. T. F., 1902-05, I, p. 346 : «Or me dites, reïne Ysolt / Des quant avez esté Richolt ?» (vers 1321-22).

11. *Op. cit.*, II, p. 46 : «...il a existé, dès avant 1159, des contes relatifs à cette héroïne... etc.»

12. *Erec et Enide*, trad. R. LOUIS. Paris, 1954, p. 1. On trouve, d'ailleurs des vestiges d'une tradition relative à *Erec*, et différente de celle dont s'est inspiré Chrétien, dans le «Tristan» en prose (E. LÖSETH, *Le roman en prose de Tristan...* Paris, 1891, pp. 292-99, et note p. 299).

13. E. FARAL, *Le récit du jugement de Paris...*, «Romania», XLI, p. 100.

14. *Les derniers troubadours de la Provence...* Paris, 1871, pp. 5-6. Rappelons, à ce sujet, une curieuse affirmation de G. PARIS (*Poèmes et Légendes...* Paris, 1900, p. 148, note) : «Dès le milieu du XII^e siècle, les troubadours de Provence citent à l'envi les poèmes français sur Tristan». Ce besoin de préciser le nationalité des poèmes, sans aucun fondement dans les textes, est significatif d'un état d'esprit. Quels étaient en effet, au milieu du XII^e siècle, ces poèmes français ?

jugeons pas utile d'y revenir. Considérons donc que les plus vieux *ensenhamens* (ceux de Guerau de Cabrera, de Guiraut de Calanson et d'Arnaut Guilhem de Marsan) s'adressaient soit à des jongleurs soit à des auditoires de «Provence» ou de Catalogne, où la langue française était, au sens propre, un idiome *étranger*. Les poèmes narratifs évoqués dans ces *ensenhamens* devaient être rédigés, pour être compris, dans la *κοινή* provençale. De même que les *minnesinger* ont dû adapter des œuvres de Thomas d'Angleterre ou de Chrétien de Troyes pour les cours d'outre-Rhin, les troubadours ont dû nécessairement raconter en langue d'oc certaines aventures appartenant à la «matière de Bretagne». Un «Tristan» provençal est peut-être, comme on nous l'a dit, inutile pour un moderne historien de la littérature romane; il était *indispensable* pour l'auditeur languedocien ou catalan du XII^e siècle¹⁵. Certes, il a pu s'agir parfois d'adaptations d'originaux du Nord, mais une allusion d'Arnaut Guilhem de Marsan¹⁶ atteste, au moins, l'existence d'une version du «Lai d'Ignaure» particulière au Midi. Nous n'ignorons pas que nous heurtons ainsi l'opinion d'éminents romanistes; toutefois, nous avons la certitude que les méridionaux du XII^e siècle, qui n'étaient pas des philologues, ignoraient, en règle générale, la langue d'oïl¹⁷. Or, c'est *pour eux* — et non pour les romanistes du XX^e siècle — que les œuvres littéraires étaient composées! Nous concluerons par une affirmation qui peut être regardée comme une pétition de principe, mais à laquelle un érudit tel que Mr. E. Faral prête indirectement son autorité¹⁸: les citations de Guerau de Cabrera font allusion à des *thèmes romans* attestés vers 1150, et non pas à telle ou telle œuvre d'oïl connue.

Après avoir ainsi mis en lumière l'insuffisance des arguments invoqués pour donner à l'*Ensenhamen* une date postérieure à 1150, nous est-il possible d'apporter, de note côté, des arguments incontestables à l'appui de la thèse contraire? A la vérité, pour la solution

15. Le débat sur l'existence d'une ancienne littérature narrative d'oc reste ouvert, et nous y consacrons d'autres articles. Il faut bien tenir compte de la conservation par un *manuscrit unique* d'un chef d'œuvre tel que *Flamenca*, auquel personne, au Moyen Âge, ne fait allusion. Souvenons-nous aussi des fragments de deux poèmes narratifs (Voir: C. BRUNET, *Bibliographie...*, pp. 117, 8 et 9), d'une traduction provençale du *Roman de Merlin* («Rev. Lang. Rom.», 1882, p. 105) et d'une version languedocienne du *Roman des Sept Sages* («Romania», 1955, LXXVI, p. 244). Les deux derniers fragments ont été découverts par hasard *dans des reliures*.

16. R. LEBJONE, *Le personnage d'Ignaure...* «Bulletin de l'Académie de langue et de litt. françaises». Bruxelles, tome XVIII, 1939, pp. 149 ss.

17. Aux environs de l'année 1930, dans la banlieue de St-Affrique (Aveyron) nous n'avons pu nous faire comprendre d'une vicille dame qu'en nous exprimant en *patois*.

18. E. FARAL, *Le poème de Pyramus et Tisbé...*, «Romania», XLI, 1912, pp. 32 ss.: «...la mention de Giraut (de Cabrera) vise un poème roman (français ou provençal, c'est à débattre) de Pyrame et Tisbé».

d'un tel problème, on ne saurait réunir, dans la meilleure hypothèse, que des présomptions.

Nous examinerons successivement et brièvement :

— les vers 25-26 de l'*Ensenhamen*.

— les relations personnelles de Guerau de Cabrera avec le troubadour Marcabru, et les conséquences qu'on peut en tirer.

1.^o Voici le texte des vers 25-26 :

«Ja vers novel
bon d'En Rudell...»

Mr. de Riquer a bien reconnu l'importance de l'adjectif *novel*, mais, admettant comme sûre l'identification de «*N'Anfos*» avec Alphonse II d'Aragon, il ne peut raisonnablement imaginer la possibilité d'une datation antérieure à 1169-1170. Il note cependant : «...si lo modernizáramos más dejaría de tener sentido la calificación de *novel* al arte de Jaufré Rudel»¹⁹. C'est tout-à-fait évident, et nous dirons même que, si l'*ensenhamen* est de 1170, la qualification de *novel* avait bel et bien perdu toute signification à cette date. En 1170, l'«art» de Jaufré Rudel — qui cesse d'être attesté en 1148²⁰ — n'était certainement plus *novel*. D'ailleurs, il ne s'agit nullement d'«art», c'est à dire soit d'une école poétique soit d'un genre littéraire en général, mais d'un *vers*, autrement dit d'un poème ; il n'y a pas d'autre interprétation possible : le sens est : «un *vers* (sorte de poème) *nouveaux*». Or, si une école ou un genre littéraire peuvent passer pour nouveaux durant un certain temps (mais vingt ans, c'est déjà beaucoup !), la chose est absolument impossible, selon nous, en ce qui concerne un poème quelconque *considéré individuellement*. Nous irons même plus loin : l'adjectif *novel* implique l'idée que le *vers* n'est pas connu des auditeurs, qu'il est «inédit» en somme, et que, par conséquent, l'auteur est encore vivant. Si l'on parle, en 1956, d'une chanson *nouvelle*, peut-on faire allusion à un «succès» de 1935 ? C'est là une vérité évidente, au XX^e siècle comme au XII^e.

2.^o Mr. de Riquer démontre que l'auteur de l'*ensenhamen* et Marcabru ont entretenu des relations personnelles²¹. Or, Marcabru, comme Rudel, cesse d'être attesté en 1148²². Dans ces conditions, nous estimons que, psychologiquement, il est rationnel de faire remonter la composition de l'*Ensenhamen* aux années de jeunesse de Guerau, années au cours desquelles le témoignage de Marcabru nous

19. *Op. cit.*, p. 364.

20. A. JEANROY, *La poésie lyrique des troubadours...*, II, p. 17-18.

21. *Op. cit.*, p. 382.

22. A. JEANROY, *op. cit.*, II, p. 23.

atteste que le vicomte s'intéressait à la poésie²³. D'ailleurs, le ton général de l'*ensenhamen* est celui d'une «vanterie», d'un *gab* ; il est empreint d'une certaine gaillardise juvénile, peu compatible avec l'état d'esprit d'un homme âgé — ou d'un vieillard — comme l'était en 1170, le vicomte de Cabrera, *s'il était encore vivant*. Notons encore que nul témoignage ne nous indique qu'il se soit encore intéressé à l'art des vers au cours de cette dernière période de sa vie. Il ressort de tout cela que la date de 1170 est imposée *uniquement* par l'identification — selon nous, conjecturale — de «*N'Anfos*». Mr. de Riquer le reconnaît : «... no creó lógico... colocar al lado de grandes trovadores... a un mozo de dieciséis años como era Alfonso II anteriormente a 1169». Cet aveu, qui pose le véritable problème, ne le résout pas, car le choix d'Alphonse II *n'était vraiment pas plus logique en 1169-70 qu'en 1168!* Un poète amateur et débutant — même prince — n'est pas plus à sa place, entre Marcabru et Jaufre Rudel, à dix-sept ou dix-huit ans qu'à seize. Toute la difficulté est là. Si Guerau III de Cabrera est l'auteur de l'*Ensenhamen* — et nous pensons que la démonstration de Mr. de Riquer est concluante —, le nom de «*N'Anfos*» ne peut guère désigner le roi d'Aragon.

Nous ne dissimulons pas que notre opinion négative risque d'aboutir à une impasse, puisque nous ne connaissons pas d'autre troubadour ainsi prénommé. Toutefois, notre ignorance ne prouve nullement qu'il n'en ait pas existé. Nous envisagerons deux hypothèses : ou bien le prénom transmis par un *manuscrit unique*, et non attesté par la rime, est une mauvaise leçon, ou bien nous sommes en présence d'un inconnu (ce ne serait pas le seul). En réalité, il y'eut, au XII^e siècle, d'autres «*N'Anfos*» qui, sans être eux-mêmes attestés comme poètes, s'intéressèrent à la poésie et protégèrent les troubadours. On lit dans un *planh* de Cercamon :

«Don Jovenz se clama chaitiu
Qar un non troba on s'aiziu
Mas qan n'Anfos, q'a joi conquis...»

(PILLET, 112, 2.^a, vers 34-36, éd. Jeanroy, pièce VI.)

Il peut s'agir, selon A. Jeanroy, soit d'Alphonse VII de Castille, soit d'Alphonse Jourdain, comte de Toulouse²⁴ et «protecteur des troubadours». Or, on sait que de nombreux protecteurs des troubadours furent, à l'occasion, comme Alphonse II lui-même, auteurs

23. PILLET, 293, 34 : «...e sias del vers despleyans / a'N Cabrieira, que lo remir...»

24. *Les poésies de Cercamon*, C. F. M. A. ; 1922, p. VI, note 4.

de pièces de vers. Notons encore qu'Alphonse Jourdain est cité aussi par Marcabru ²⁵, ami de Guerau III de Cabrera. C'est là une simple conjecture sans doute, mais qui pourrait trouver un élément de justification dans l'expression de Cercamon : «*q'a joi conquis*», mots qui n'excluent pas, en effet, une interprétation littéraire. Ce «*N'Anfos*» serait chronologiquement à sa place, vers 1150, auprès de Jaufre Rudel, d'Eble de Ventadour et de Marcabru.

Cela étant dit, nous concluerons brièvement ainsi :

—*Rien*, dans le texte de Guerau, ne justifie une datation postérieure à 1150-55, époque où les *thèmes romans* évoqués par le troubadour catalan étaient, sous une forme ou une autre, connus et diffusés.

—Nous savons que, vers 1145-50, Guerau III de Cabrera entretenait des relations personnelles avec un troubadour au moins, le vieux Marcabru, et qu'il s'intéressait à l'art des vers. Au contraire, nous ignorons s'il était encore de ce monde en 1170 ²⁶ ; en tout état de cause, s'il vivait, c'était un homme âgé, peut-être un vieillard, que nul troubadour ne cite plus. Nous croyons donc pouvoir poser la question suivante : à laquelle de ces deux périodes de la vie de Guerau est-il logique d'attribuer la composition de l'*ensenhamen* ?

—Un *vers* ne peut être *novel* que s'il a été récemment composé.

—«*N'Anfos*» n'est pas *sûrement* Alphonse II d'Aragon. Selon nous, étant donné le jeune âge du souverain vers 1170, l'identification est même très douteuse. Nous pensons, en effet, que s'il s'agit du roi, il faut nettement moderniser le poème, et, dans ce cas, *Guerau III n'a pu en être l'auteur*. Or, ce dernier point nous paraît acquis depuis la démonstration de Mr. de Riquer.

Pour ces divers motifs, nous estimons que la date de 1150, à laquelle nous ramènent les *seules mentions nominatives des troubadours indiscutablement identifiables*, peut être scientifiquement retenue comme base de discussion.

25. PILLET, 293, 9 (Voir : P. MEYER, *Marcabru*, «*Romania*», IV, 119).

26. En effet, nous savons seulement que Guerau vivait *encore* en mars 1168, et qu'il ne *vivait plus* en octobre 1170 (M. DE RIQUER, *op. cit.*, 383).